

DOSSIER : Le projet éducatif de territoire, outil fondamental de la politique éducative locale

Dossier publié à l'adresse <https://www.lagazettedescommunes.com/932039/les-projets-educatifs-locaux-pour-renforcer-la-continuite-educative/>

POLITIQUES ÉDUCATIVES

Les projets éducatifs locaux pour renforcer la continuité éducative

Valérie Brunet | A la Une Education et Vie scolaire | Actu expert Education et Vie scolaire | France | Publié le 06/06/2024

Dans une note de service sur les orientations en faveur de la continuité éducative pour l'année 2024, l'Éducation nationale encourage les collectivités à co-construire, avec les membres de la communauté éducative, un Projet éducatif de territoire (PEdT) élargi aux jeunes jusqu'à 25 ans et articulant les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.



En février 2022, Sarah

El Haïry, alors secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, présentait le plan « Pour un renouveau de l'animation en accueils collectifs de mineurs ». Parmi les mesures de ce plan, celle d'un nouveau pilotage de la complémentarité éducative dans les territoires et les écoles. Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse adresse tous les ans au comité de filière et aux recteurs des orientations annuelles.

C'est chose faite en 2022 où une première instruction instaure une structuration territoriale de la continuité éducative. En 2023, une note de service précise les orientations fixées en matière de continuité éducative, de développement des PEdT et des plans mercredi. Pour l'année 2024, la note de service, parue au Bulletin officiel le 23 mai, relance les PEdT.

Dialogue entre acteurs éducatifs

« Les PEdT sont des cadres particulièrement bien adaptés au dialogue entre les acteurs éducatifs, à la mutualisation des ressources et à la fabrication d'une dynamique éducative globale », est-il précisé dans la dernière note. Pour co-construire une politique éducative, mettre autour d'une table les membres de l'Éducation nationale, les parents d'élèves, les animateurs péri et extrascolaires des collectivités et des associations, les

Cohérence.

Publicité Désactivé

Salutations, Marie-Aurélie Colpin

Pour Jean-Baptiste Clerico, directeur général des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Cemea) « un PEdT ne peut pas être mis en œuvre de manière uniforme sur les territoires. Il faut les penser dans une logique de bassin de vie d'un enfant ». Quant au pilotage, il préconise « de ne pas recréer de hiérarchie symbolique pour favoriser le dialogue. Nous, acteurs de l'éducation populaire, sommes attentifs à la question de la politique et de la mise en œuvre de la politique. De temps en temps, il y a une politique avec une intention louable que nous défendons, mais la manière de piloter le projet génère de la tension au lieu de créer de la synergie ».

Cohérence d'une politique éducative

Selon la dernière note, « il s'agit de mieux articuler les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires en travaillant les liens entre les acteurs, les transitions et la complémentarité des différents temps (sur la journée, la semaine et les cycles scolaires) et les rythmes des enfants et des jeunes ». À Bois-Colombes (29 555 habitants, Hauts-de-Seine), « la ville met beaucoup d'actions en œuvre pour son jeune public et nous nous sommes rendus compte que nous avons besoin d'un outil qui nous permette de recenser et rendre notre politique éducative cohérente et plus visible. Car le risque, c'est de créer un millefeuille d'actions, sans cohérence », relate Dominique Colombel, adjointe en charge de l'enfance, de l'enseignement, de la petite enfance et de la restauration scolaire. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse encourage « les élus concernés à ouvrir leurs comités de pilotage à l'ensemble des acteurs impliqués dans la conception et l'animation des dispositifs » et recommande « d'aligner la durée des PEdT en voie de création ou de reconduction sur les conventions territoriales globales ^[1](CTG) ».

Élargissement des PEdT aux 13-25 ans

Autre nouveauté dans la note, l'incitation des collectivités « à élargir leur PEdT, le cas échéant, à la classe d'âge des 13-25 ans ». Nombre de projets éducatifs sont encore construits pour les enfants de 3 à 12 ans. Ce n'est pas le cas à Bois-Colombes où il englobe les 0 – 25 ans. « C'est assez évident de travailler en transversalité avec la petite enfance et la jeunesse », souligne Dominique Colombel.

Selon Delphine Lebègue, directrice de l'action éducative dans cette commune des Hauts-de-Seine, « l'enfant grandit. Il est important de le suivre, de son début de vie jusqu'à l'âge adulte. L'objectif, c'est de l'aider à créer sa future vie citoyenne ». « Le PEdT est sans doute quelque chose qui fait un peu peur. Vraisemblablement, il y a peut-être une restriction qui se fait pour commencer de façon mesurée », convient l'élue. Delphine Lebègue pilote et anime le projet éducatif de Bois-Colombes. Elle est l'interlocutrice privilégiée des acteurs éducatifs sur le sujet. Pour elle, « créer un PEdT, c'est une chose. Le faire vivre, c'est presque plus dur ».

Pour aller plus loin Une intercommunalité, un PEGT, une CTG et un PEdT

La communauté de communes du Clermontais (21 communes, 28 410 habitants, Hérault) possède la compétence petite enfance et enfance-jeunesse. Elle gère les crèches intercommunales et dispose d'un relais petite enfance. Elle anime les temps péri et extrascolaires autour de l'école. Elle accueille les ados et les jeunes adultes, par exemple au « réseau jeunes » pour les accompagner dans leurs projets personnels ou de formation professionnelle. La particularité de l'intercommunalité ? « Elle a souhaité avoir un projet cohérent qui lie une continuité de 0 à 25 ans. Il y a des passerelles entre les tranches d'âge », explique Cédric Georgel, responsable du service enfance jeunesse. La communauté de communes a donc écrit son projet éducatif global de territoire, « dont les objectifs politiques et la temporalité sont étroitement liés avec ceux de la CTG », détaille le technicien. « Nous avons aussi eu l'obligation d'avoir un PEdT et plan mercredi pour 2024 – 2027 qui, lui, cible plus

retrouvent entre tous les sigies.

Publicité Désactivé

Salutations, Marie-Aurélie Colpin

POUR ALLER PLUS LOIN

- Projet éducatif local : tout part d'une concertation réussie
- Projets éducatifs locaux : des partenariats au service des ambitions territoriales